

ACCIDENT

22 mars 2007 - planeur immatriculé D-0495

Evénement :	collision avec des arbres lors d'un vol en montagne.
Cause identifiée :	décision de poursuivre le vol par conditions météorologiques défavorables.

Conséquences et dommages : pilote décédé, aéronef détruit.

Aéronef : planeur Schleicher ASW 15.

Date et heure : jeudi 22 mars 2007, dans l'après-midi.

Exploitant : privé.

Lieu : Saou (26), altitude du premier impact : 672 m.

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 43 ans, VV de 2005 délivré par l'Allemagne, environ 200 heures de vol dont 10 heures sur type.

Le pilote a effectué deux stages de vol en montagne en France à Aubenasson (26) en 2005 et à Sisteron (04) en 2006. Au cours de ces deux stages, il a totalisé 20 heures de vol en double commande. Le pilote est propriétaire de son planeur depuis février 2007.

Conditions météorologiques : estimées pour la zone de l'accident : vent à 500 mètres : 360° / 30 à 35 kt, turbulent à proximité du relief, visibilité supérieure à 10 km temporairement réduite sous averse, SCT à BKN à 800 m. Vers 13 h 00, la nébulosité devient plus importante et les ascendances deviennent faibles. Quelques averses faibles de neige se produisent vers 14 h 00 sur la zone.

CIRCONSTANCES

Le pilote et deux autres membres de son club arrivent avec leurs propres planeurs le 16 mars 2007 à Aubenasson pour un séjour d'une semaine. Les 17 et 18 mars, le pilote vole 9 heures 45 minutes à bord de son planeur à proximité de l'aérodrome d'Aubenasson. Du 19 au 21, il ne vole pas.

Le jour de l'accident, veille du retour en Allemagne, le pilote décolle à 11 h 03 en compagnie des deux autres planeurs. Vers 12 h 00, un des deux autres pilotes l'aperçoit le long de la pente de la Roche Courbe à une hauteur d'environ

1 400 mètres. Peu après, le pilote du D-0495 annonce sur la fréquence que sa batterie est faible et que sa radio va bientôt cesser de fonctionner. Vers 13 h 00, les deux autres pilotes décident de retourner à l'aérodrome car les conditions météorologiques se dégradent. L'un d'eux explique qu'il y avait des nuages vers 1 500 mètres d'altitude dans une atmosphère turbulente et qu'ils ont traversé une averse de neige lors de leur retour. Vers 18 h 00, le pilote n'étant pas rentré, l'alerte est déclenchée. L'épave du planeur est retrouvée cinq jours plus tard dans la forêt de Saou. Le planeur n'était pas équipé de balise de détresse.

Le site de l'accident est constitué de deux crêtes parallèles orientées est-ouest. L'examen de l'épave, la répartition des débris et les traces d'impact dans la forêt montrent que la trajectoire du planeur était orientée vers l'ouest. L'angle d'impact était faible et la vitesse horizontale élevée.

Les données GPS extraites du calculateur FLARM, retrouvé dans l'épave, ont permis de reconstituer partiellement la trajectoire. Seules les dix-neuf premières minutes du vol sont disponibles (voir carte ci-après).

Différents pratiquants de vol à voile de la région précisent que, par vent du nord, ils ne volent pas dans la zone située entre les deux crêtes car elle est le siège de fortes turbulences.

